



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Quimper, le 28/07/21

LE PREFET

**À L'ATTENTION DES
COLLECTIVITÉS LAURÉATES DU
PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN**

OBJET : Intégration du projet Micro-Folies au programme Petites villes de demain

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain » (PVD), les collectivités lauréates sont invitées à installer une Micro-Folie au sein de leur commune.

La Micro-folie est un équipement numérique mis en place par l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV) et financé par le ministère de la Culture. Ce dispositif s'articule autour d'un musée numérique et vise à simplifier l'accès aux collections de 12 opérateurs et établissements publics nationaux ainsi qu'aux collections régionales.

Adaptables à chaque territoire, les Micro-Folies peuvent s'implanter dans une structure déjà existante (médiathèque, centre culturel et social, lieu patrimonial, maison des services, centre commercial) ou être intégrées à un nouveau programme. Elles peuvent également comporter des espaces accueillant des activités pluridisciplinaires, telles que :

- un Fablab ;
- un espace de réalité virtuelle ;
- une scène ;
- une bibliothèque/ludothèque ;
- un espace de convivialité.

Dans le cadre du programme PVD, ce projet culturel global à destination de tous s'intègre à l'opération de revitalisation des centres bourgs. Les Micro-folies prennent tout leur sens dans les territoires ruraux qui souhaitent créer une dynamique en implantant de nouveaux lieux de vie ludiques et conviviaux.

Les Micro-Folies font l'objet d'un plan ambitieux de déploiement sur l'ensemble du territoire national, visant l'implantation de 1000 musées numériques à l'horizon 2022. Bien que plusieurs collectivités territoriales bretonnes soient intéressées par le programme, rares sont celles qui l'ont mis en place dans leur commune. De fait, il est aujourd'hui nécessaire de donner un nouvel élan à l'objectif de déploiement des Micro-folies en Bretagne afin d'atteindre l'objectif d'une trentaine de Micro-folie d'ici 2022.

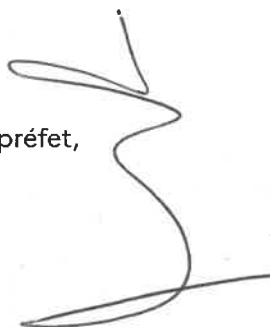
Chaque Micro-folie possède son propre modèle économique et les coûts varient selon le lieu d'implantation et le personnel dédié (personnel(s) redéployé(s) ou nouveau(x) recrutement(s)).

Le coût estimatif de la mise en œuvre de ce dispositif ainsi que les aides mobilisables sont précisés dans la fiche ci-jointe.

En complément de ces aides, il est également possible de recruter un volontaire territorial en administration (VTA), financé à hauteur de 15 000 € par l'État, pour aider au montage et au démarrage de la Micro-Folie (cf. plaquette ci-jointe).

Mme Annabelle DOISY, chargée de mission Animation territoriale Micro-Folie à la DRAC se tient à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur ce dispositif (a.doisy@villette.com).

Le préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.